

délégations qui ne votent pas en bloc. Il n'est pas inhabituel qu'au sein de la délégation canadienne, il y ait quatre personnes en faveur, quatre personnes contre et quatre abstentions ou une autre combinaison du genre. Le fait de voter de cette façon reflète les préférences individuelles des délégués.

Nous devons nous rappeler que les membres de l'Union interparlementaire sont des parlementaires et non des gouvernements, comme c'est le cas aux Nations Unies. Bien que les caucus régionaux votent en bloc la plupart du temps, on est amené à conclure que ces groupe membres votent selon les vœux de leurs gouvernements, plutôt que selon leurs propres préférences.

Grâce aux récents événements survenus en Europe de l'Est, nous commençons à voir émerger de nouvelles tendances dans les votes du côté de ce qui était auparavant un bloc communiste solide. À Chypre, les Hongrois n'ont pas voté avec leurs anciens collègues de l'Est.

Dans ces conférences, les partis politiques d'idéologie semblable se rencontrent, notamment le Parti libéral international, le Parti socialiste international et le parti conservateur international. Lors de la dernière conférence, à Chypre, d'après ce que m'a raconté le sénateur Nurgitz, un délégué de la Pologne était dans le groupe conservateur international.

Ces circonstances traduisent l'attitude pluraliste qui émerge en Europe de l'Est. Il serait intéressant d'en suivre l'évolution et de voir quelles conséquences cette évolution des tendances dans les votes aura sur les délibérations de l'union.

Je m'en voudrais de ne pas mentionner l'aide précieuse que M^{me} Barbara Reynolds a offert à notre délégation. Elle possède une connaissance approfondie du fonctionnement de l'Union, qu'elle a acquise ces quatre dernières années et qui nous a été

très utile. La délégation est également redevable à son secrétaire exécutif, M. Peter Hucal, qui l'a servie de façon fort compétente. M. Hudal, qui a été nommé secrétaire exécutif cette année, était chargé de coordonner les activités quotidiennes de la délégation. Nous avons tous été impressionnés par l'efficacité et la dignité avec lesquelles il a assumé ses responsabilités.

Honorables sénateurs, j'espère avoir réussi à vous faire comprendre le travail très important qui est accompli aux conférences de l'UIP.

Son Honneur le Président *pro tempore*: Honorables sénateurs, si personne d'autre ne veut prendre la parole, le débat sur cette interpellation est considéré comme terminé.

LES TRAVAUX DU SÉNAT

L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, je propose que tous les autres articles de l'ordre du jour, les motions et les interpellations soient reportés.

Le sénateur Petten: D'accord.

(La motion est adoptée.)

L'AJOURNEMENT

L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement) propose, avec la permission du Sénat et nonobstant l'alinéa 45(1)g) du Règlement:

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, ce soit au mardi 19 juin 1990, à 14 heures.

(La motion est adoptée.)

(Le Sénat s'ajourne à 14 heures, le mardi 19 juin 1990.)